



Port d'intérêt Patrimonial



COMMUNE DE

**SAINT
PABU**



LABEL « PORT D'INTÉRÊT PATRIMONIAL » : DOSSIER DE CANDIDATURE de la COMMUNE DE SAINT-PABU

« Faire du patrimoine maritime un bien commun pour affirmer les qualités du territoire des Abers (Landeda-Saint-Pabu) et poser les bases d'un bien-vivre ensemble. »

1. Résumé de la démarche « Port d'Intérêt Patrimonial »

Tournée vers la mer avec ses deux façades maritimes distinctes, Saint-Pabu possède de nombreux atouts (environnement naturel riche, savoir-faire spécifiquement maritime, un bâti historique, des équipements d'accueil de la plaisance...). Et malgré tout, on continue d'attribuer le qualificatif de commune rurale à cette commune fortement maritime. Bien que son développement urbain et économique ait été tardif (fin XIXème siècle), une solide économie maritime a rendu possible la diversification de son économie résidentielle et touristique mais aussi rurale. La question qui se pose aujourd'hui aux élus comme aux habitants, c'est comment faire prospérer ces piliers de l'économie, dans un souci de qualité de territoire, de respect de l'environnement et de modernité ? À quoi peut servir la démarche Port d'Intérêt Patrimonial pour une commune littorale comme Saint-Pabu ? Comment s'y prendre ?

LA PHILOSOPHIE DE CETTE DÉMARCHE : QUALIFIER, ÉVINCER, INSCRIRE, EXPÉRIMENTER.

QUALIFIER le patrimoine maritime bâti dans son large éventail existant

Ne considérer que les éléments les plus remarquables, c'est tenir compte d'une seule partie des héritages maritimes existants alors que ces derniers sont dans leur ensemble très diversifiés, éclatés dans l'espace en de nombreux secteurs de la commune à cause du lien différent qui les unit à la mer, et qui sont de surcroît souvent modestes.

Le but de cette démarche est de mettre en évidence et de préciser les potentialités patrimoniales des héritages maritimes bâtis de Saint-Pabu - et elles sont nombreuses - et de **mettre en avant les atouts de la commune en tant que paysage culturel unique**, dans l'association des éléments qui le composent, dans sa diversité et son inscription aux sites naturels environnants de grande qualité.

ÉVINCER les clichés véhiculés habituellement pour rechercher les fondements de cette identité à travers le bâti historique lié au maritime (c'est-à-dire à la fois rural littoral et portuaire).

Il n'existe pas aujourd'hui de limites franches entre ce qui relève du maritime et ce qui relève du rural. S'il y a bien un conseil avisé à donner c'est qu'**il ne faut surtout pas opposer la terre et la mer, l'ancien et le nouveau, le clos et l'ouvert, le furieux et le serein, l'orgueil et l'humilité**. Les éléments bâtis analysés et reconnus comme étant d'intérêt patrimonial, font référence, d'une manière ou d'une autre, à ces traits complémentaires du « caractère Saint-Pabusien ».

Ne pas opposer l'ancien et le nouveau, notamment à travers le bâti, et encourager au contraire l'idée de « renouvellement » :

- en accompagnant le bâti ancien dans une adaptation possible vis-à-vis des normes actuelles de l'habitat mais également raisonnée au regard de son histoire et de son architecture d'origine. **Il est important de sensibiliser les habitants d'un lieu à l'extrême modernité de certaines formes de bâtis anciens.** Réhabilitation et adaptation ne sont pas antinomiques.
- en proposant **des constructions neuves qui s'inspirent des codes de la construction locale et qui s'intègrent dans la continuité du paysage culturel.** Il est courant de voir des constructeurs proposer des maisons neuves « clef en main », « venues de nulle part » toutes fabriquées sur le même modèle économique engendrant alors une certaine standardisation du bâti par endroit et cassant le rythme d'une ruelle ancienne.

INSCRIRE Saint-Pabu dans la singularité des ports des abers tout en affirmant ses différences.

Le site du Passage, les ports du Stellac'h et de Porz ar Vilin partagent avec les ports de l'Aber Wrac'h des caractéristiques communes telles que :

- être un port de commerce ancien avec un bâti datant de l'Ancien Régime,
- être protégé des fortes houles,
- abriter encore aujourd'hui des bateaux professionnels (pêche) et de plaisance.

Ces sites portuaires de petite envergure conservent dans leur environnement proche des héritages maritimes hors du commun (bâtis, naturel) qu'ils partagent avec d'autres sites portuaires de cette façade en limite Iroise-Manche.

EXPÉRIMENTER le territoire sous l'angle maritime dans ses détails.

Il est évident que les choses ne doivent pas s'arrêter là. La commune de Saint-Pabu est déjà active en matière de valorisation du patrimoine culturel et naturel. Cependant, cette démarche invite également tout un chacun : gens du lieu, de passage, enfants petits et grands, à **s'emparer de ces connaissances** et à parcourir leur commune à pied, en vélo, à la nage, en bateau (ou tout autre moyen nautique) **avec un regard neuf et curieux à la fois, posé sur l'ensemble comme sur le détail.**

2. Contexte local

1. Présentation de Saint-Pabu

La commune de Saint-Pabu se situe au nord-ouest dans le département du Finistère, au sein de la région Bretagne. Elle est située le long de la Manche (en bordure de la mer Celtique) et sur la rive gauche de l'embouchure de l'Aber Benoît.

La péninsularité est accentuée par l'anse des moulins, très découpée et qui sépare la commune de celles de Plouguin et Tréglonou.

Tournée vers la mer, Saint-Pabu est située à 27 kilomètres au nord-ouest de Brest et à 6 kilomètres au nord-est de Ploudalmézeau.

La commune fait partie de la Communauté de Communes du Pays des Abers et du Pays de Brest.

En 2025, Saint-Pabu compte 2078 habitants. Elle s'étend sur 994 hectares, ce qui en fait un territoire peu vaste au regard de la moyenne nationale de 1 500 hectares. Toutefois, malgré ce territoire peu étendu, l'agglomération des constructions est moyennement dense.

Saint-Pabu bénéficie d'un environnement littoral très attractif mais quelque peu excentré par rapport aux axes de déplacement.

La commune de Saint-Pabu est une ancienne trêve (ou succursale) de Ploudalmézeau : elle est devenue commune en 1790, en grande partie en raison de la position excentrée de son bourg par rapport au bourg de Ploudalmézeau.

Ce bourg côtier de taille modeste a particularité de se situer à 200 mètres de l'Aber Benoît, à deux pas du port ancien de Porz ar Vilin.

La position géographique de Saint-Pabu, calée entre l'Aber Benoît et la Manche, ne favorise pas son accessibilité. Une seule route départementale se situe sur le territoire communal, il s'agit de la D28 qui longe le sud de la commune.

« On ne passe pas par Saint-Pabu, on y vient ! »

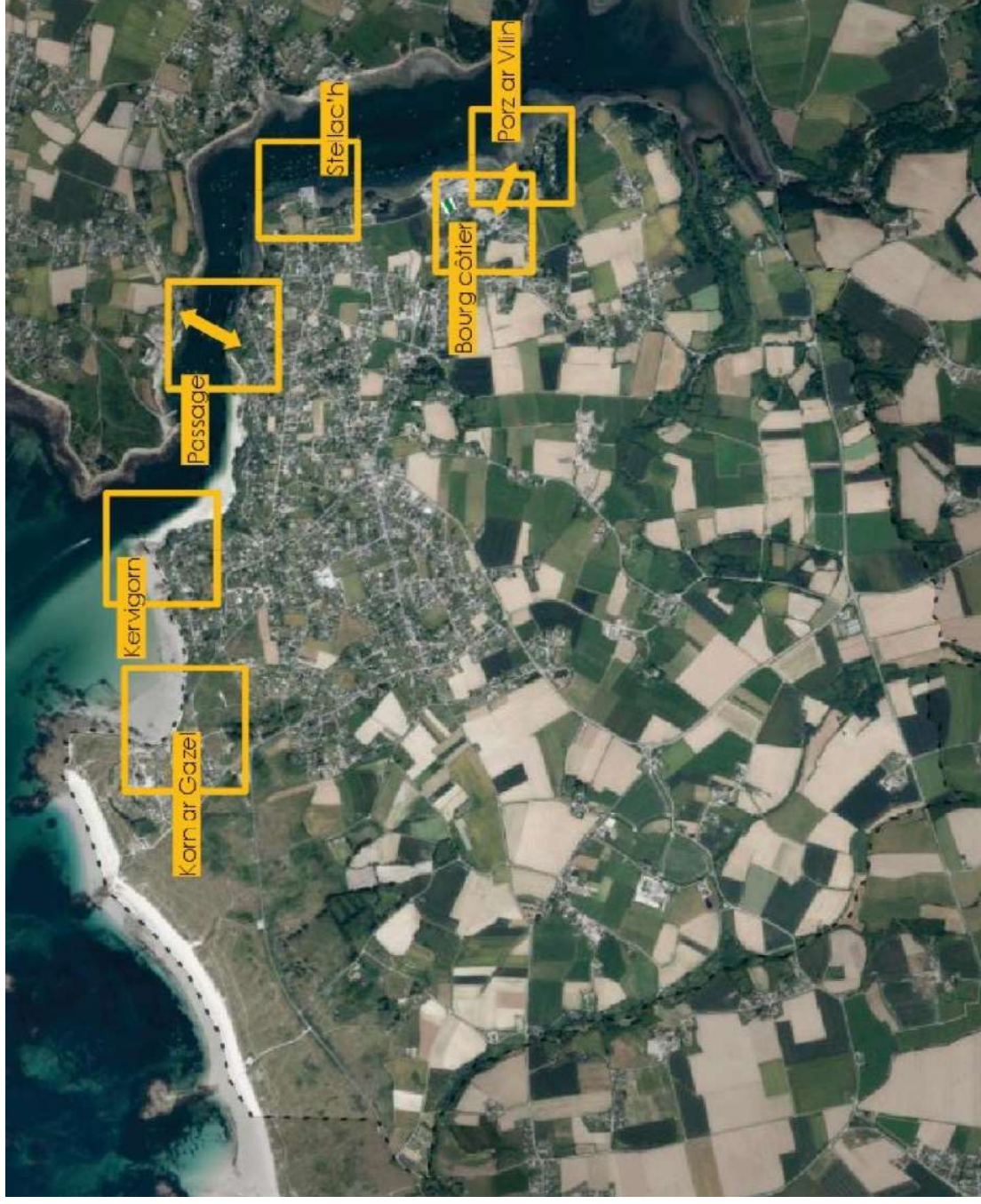
La commune de Saint-Pabu est limitrophe de six autres communes : Lampaul-Ploudalmézeau à l'ouest, Plouguin au sud, et par la mer Landéda au nord-est, Lannilis à l'est, Tréglonou au sud-est.

Contrairement à l'ensemble des bourgs d'arrière-côte qui ont un bâti dense bien circonscrit autour de l'église, Saint Pabu est ce que l'on appellerait un « village-rue ». Depuis les hauteurs du plateau, la rue du Bourg descend jusqu'au site portuaire ancien de Porz ar Vilin. Tout le long s'échelonnent les commerces, les services (mairie, pôle santé, écoles), l'ancien presbytère et l'église.

Depuis une cinquantaine d'années, l'urbanisation récente est venue densifier cette route en rue principale.

2. Les différents types d'héritages maritimes bâtis à Saint-Pabu

Avant de présenter les différents héritages, voici ci-dessous la localisation des lieux de la commune particulièrement riches en patrimoine maritime.



1. Signalisation et surveillance des côtes

1. La balise « Le Chien »

Édifiée sur le rocher « Men a c'hi » (rocher du chien), la balise est située à l'entrée de l'Aber Benoît. À quasi égale distance entre les rivages de Landéda et Saint-Pabu, elle permet de signaler l'entrée dans l'estuaire de l'aber.

Cette balise a été construite à une date inconnue estimée à la fin du XIX^{ème} siècle : elle a remplacé un mât qui se trouvait déjà sur le Rocher du Chien et qui permettait aux marins de repérer l'entrée de l'aber et ses récifs et de mesurer les niveaux de la marée.



Le Chien, à l'entrée de l'Aber Benoît

2. Le sentier des douaniers

Héritage des fortifications de Vauban et de la surveillance militaire des côtes jusqu'à la Révolution, les douaniers ont alors succédé aux gardes militaires.

Présents en grand nombre sur Saint-Pabu de la fin de la Révolution jusqu'à la Première Guerre Mondiale, ces hommes qui logeaient chez l'habitant ou disposaient d'un logement dans les quartiers de Pen al Liorzou, Kervasdoue ou Kertanguy, avaient un local de travail appelé maison des douaniers, située au Passage. De là, ils longeaient à pied la côte de Saint-Pabu sur un sentier appelé depuis « sentier des douaniers », ou embarquaient sur des bateaux, essentiellement pour surveiller la contrebande de sel très fréquente au XIX^{ème} siècle.

Ce sentier des douaniers est devenu aujourd'hui, sauf pour les parties privatisées ou trop dangereuses car trop escarpées pour être empruntées, le circuit de randonnée GR34.

2. Défense militaire des côtes

1. La batterie et le corps de garde de Kervigorn (disparu)

Construits à l'entrée de l'actuelle impasse de Kervigorn (anciennement Kervigor), au lieu-dit Kergador, les constructions étaient dotées d'une batterie avec vue à 360° destinée à la surveillance de l'entrée et sortie de l'Aber Benoît et un corps de garde plus au Sud-Est.



La batterie (en bleu) et le corps de garde (en rose sur sa droite) dans le cadastre napoléonien de 1842

En 1734, on trouve la description suivante : « un corps de garde est situé sur l'entrée de la rivière de Laber Benoist, la couverture d'ardoise est presque ruinée. Au N.O. du corps de garde il y a une batterie de 4 canons de six livres de balle, enfoncés dans le sable ».

En 1794, le dernier gardien chef de la batterie de Kervigor s'appelait Louis Boutet.

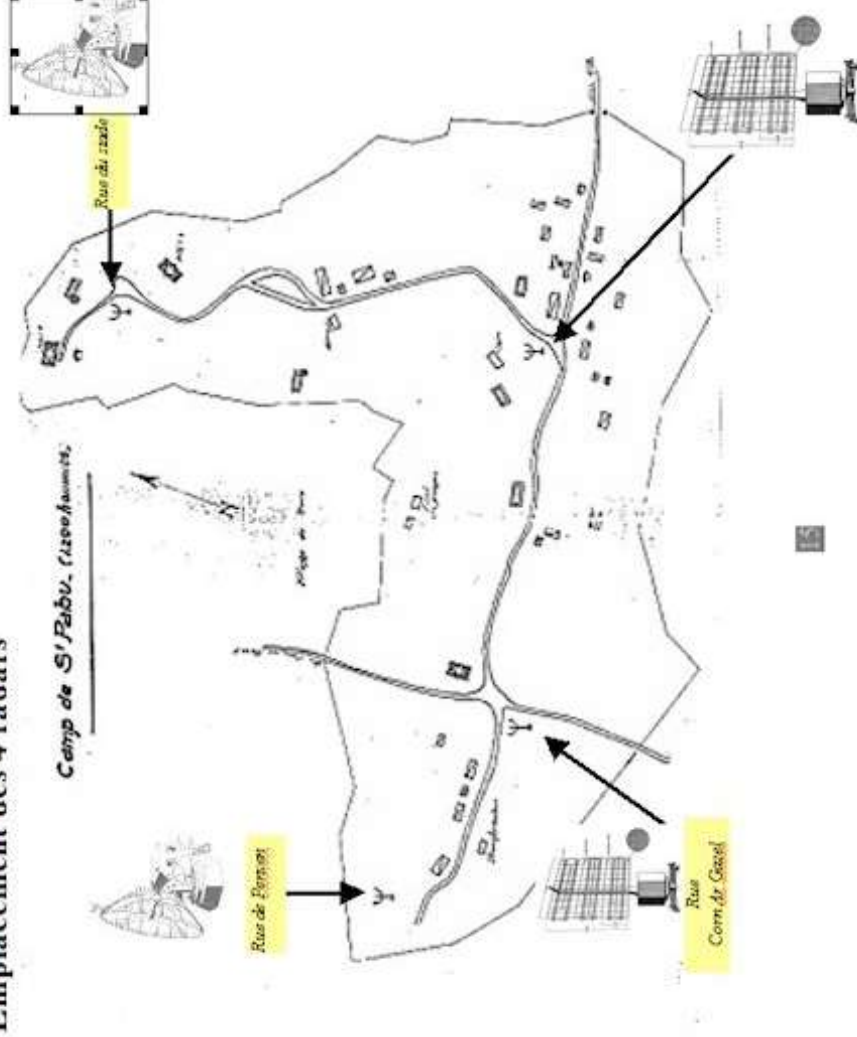
Aujourd'hui, ces deux constructions ont disparu, remplacées toutes deux par deux maisons : une première a été construite vers 1900 sur l'ancien corps de garde par Sylvère Le Roux, vétérinaire et maire de Saint-Pabu. Devenue un temps maison et hôtel connu sous le nom d'« hôtel des pins » c'est désormais une maison d'habitation. La batterie a connu le même sort : une maison a été construite sur son emplacement, profitant ainsi du meilleur point de vue sur le large et l'entrée de l'aber.

2. Les bunkers de la Seconde Guerre mondiale

Durant la Seconde Guerre mondiale, « Saint-Pabu accueille l'un des principaux centres de transmission et de détection aérienne allemande. La construction du camp s'est faite par étapes, à partir de 1941, et bien avant la constitution du Mur de l'Atlantique. Saint-Pabu est en effet parmi les premières stations radar implantées en France, priorité due à l'importance du port de Brest. Ses quatre radars ont alors pour mission de détecter les avions alliés chargés de bombarder le port de Brest. ».

Ce camp, du nom de code « Opération Pinguin », a été construit par des français réquisitionnés par l'occupant ; non achevé à la Libération en août 1944, il pouvait accueillir 1200 hommes sur site. Il s'étendait sur une surface de 90 hectares où 64 bunkers avaient été construits.

Emplacement des 4 radars

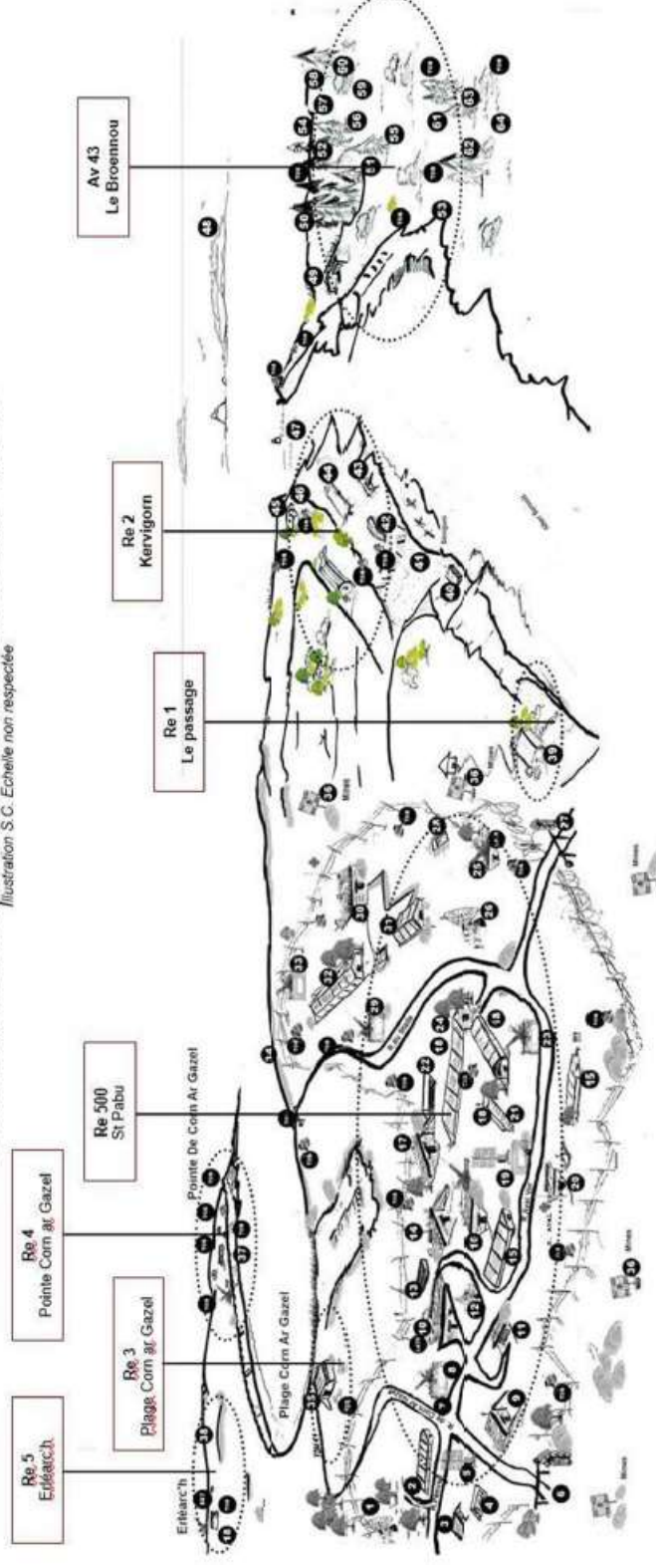


Source : site web les bunkers de Saint-Pabu, de Serge Colliou

1944- L'organisation de la défense autour de Saint Pabu

Les points d'appui Re1, Re2, Re3, Re4, Re5 et la station radar Re500 codée « PINGUIN »

Illustration S.C. Echelle non respectée



Source : les bunkers de Saint-Pabu

Ces éléments bâtis hérités de la période de guerre (1939-1945) sous l'occupation allemande sont un gisement d'élément à « patrimonialiser ». Leur intérêt architectural est faible et leur lien avec les savoir-faire maritimes locaux peu évident. Cependant ils présentent un fort intérêt mémoriel.

Pour ne pas oublier.

Des murs de l'Atlantique complétaient cet ouvrage, notamment au Passage (détruit dans les années 1970) et à Porz ar Vilin (en partie conservé).

3. Protection contre l'érosion côtière

1. Les enrochements de falaises

Les sites d'Erleac'h (dunes) et de Korn ar Gazel/Kervigorn subissent les assauts de la mer lors des grandes marées et des tempêtes hivernales.

Plusieurs propriétaires de maisons construites à la pointe de Kervigorn ont entrepris depuis quelques années déjà des enrochements en contrebas de leurs maisons pour retarder les éboulements de falaises.

2. La végétalisation et l'entretien des dunes



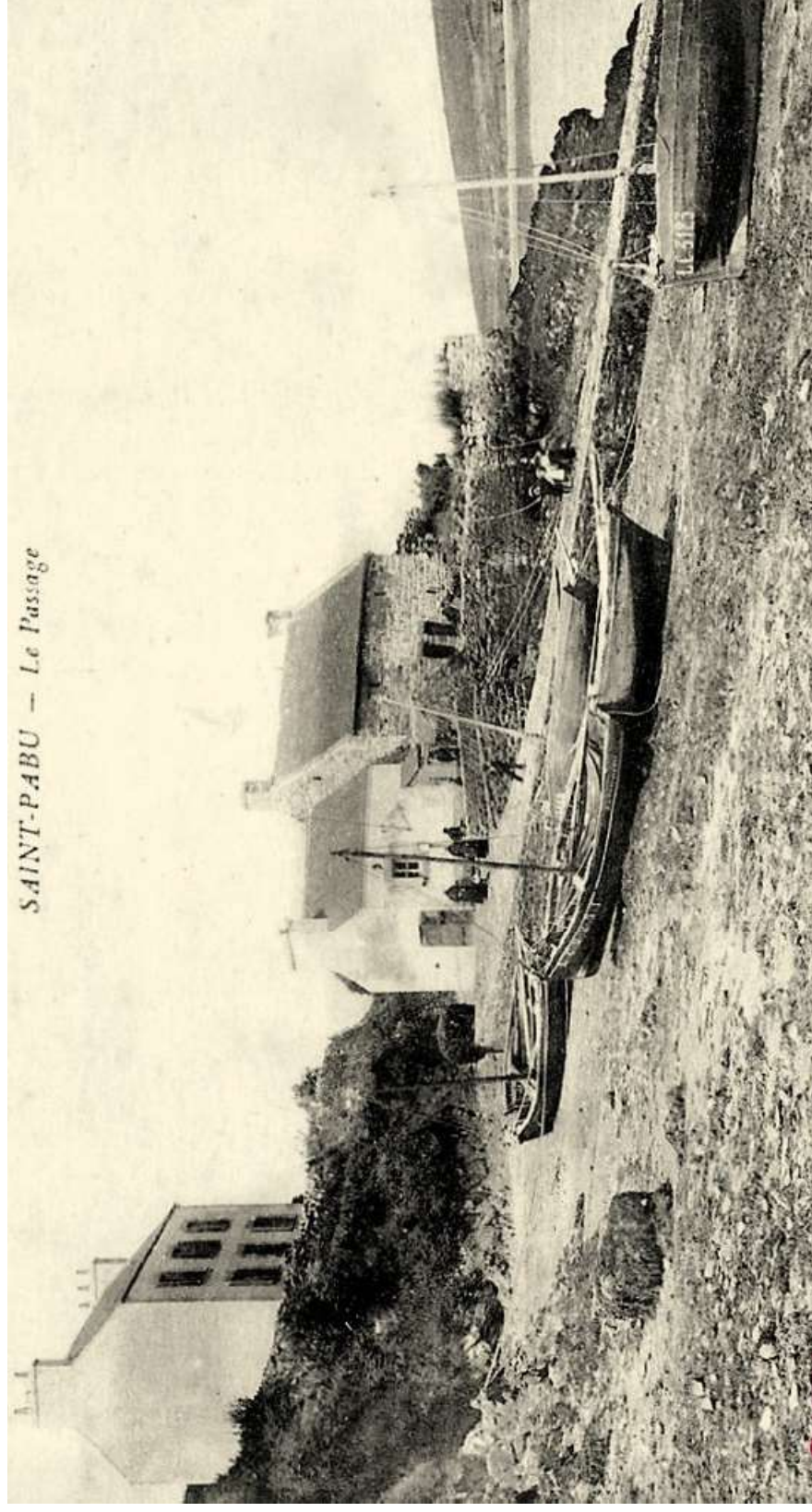
Remise en place des ganivelles après une tempête

L'association Patrimoine & Environnement met en œuvre depuis plus de 20 ans des aménagements légers et respectueux de l'environnement destinés à retarder le recul des dunes : plantation d'oyats ou de branches d'aubépines, pose et entretien de ganivelles sur la frange côtière permettent de fixer le sable sur la dune.

De même, un arrachage régulier des invasives et un balisage des sentiers dans les dunes permettent de préserver la végétation spécifique souvent fragile sur ce lieu classé Natura 2000.

4. Transit terre/mer

1. Le Passage : sa cale et ses maisons de passeurs et douaniers



Les 2 maisons successives des passeurs, la maison des douaniers, la cale et les bateaux goémoniers

La cale du Passage était le lieu de l'activité d'un passeur qui assurait la liaison par bateau entre Landéda et Saint-Pabu.

C'est probablement le port le plus ancien de la commune. C'était un port et une zone de transit des marchandises et des personnes ; le premier passeur (ou batelier) identifié est recensé en 1682 côté Saint-Pabu, mais l'existence d'un « passage de l'Aber Benoist » est attesté dans un document de la Seigneurie des Coum de 1540.

On y trouve deux maisons de passeurs, la plus ancienne maison de passeur datant du XVIIIème siècle, la seconde ayant été construite en 1907 par le passeur d'alors, François Cloarec.

Réaménagée il y a près de deux siècles, la cale empierrée avance dans l'Aber, face à sa cale jumelle de Brouennou à Landédou, sur l'autre rive de l'Aber Benoît. Le dernier passeur qui assurait la traversée a cessé son activité en 1966.

La petite maison de douaniers complète l'ensemble : la première mention d'un matelot des douanes présent à Saint-Pabu apparaît dans un acte de naissance en 1793.

2. Porz ar Villin, son quai et celliers et sa maison de maître de barques

Jean Moyot, honorable marchand à Porz ar Villin, originaire d'une famille de maîtres de barques de Lanildut construisit cette maison vers 1739, les celliers et le quai de débarquement en bordure de l'aber pour son activité.

La maison a les caractéristiques de maisons des capitaines de barques, avec notamment ses cheminées en demi-lune et la cage de l'escalier de pierre construit à l'arrière de la maison. Cette propriété est maintenant divisée en deux parties : les anciens celliers sont devenus une maison d'habitation distincte.

Au XIXème siècle, les Ven, lignée de charpentiers originaires de Plouguerneau, construisaient des bateaux directement sur la grève de Porz ar Villin.



Les anciens celliers transformés en maison d'habitation, le quai de débarquement et au fond, tournée au sud, la maison du maître de barques

3. La Fontaine de Benniget (*Feunteun Benniget*)

La fontaine de Benniget et sa source d'eau douce en contrebas de la falaise permettait aux marins de s'approvisionner en eau sans devoir descendre de leurs bateaux.

Ce lieu est particulier pour plusieurs raisons :

- d'abord son nom que laisserait penser que l'aber lui aurait donné son nom ou peut-être est-ce l'inverse,
- sa source, où un captage d'eau avait été construit puis abandonné dans les années 1970,
- on lavoir rudimentaire cimenté depuis les années 1960,
- sa structure géologique où deux types de roches se rejoignent à cet endroit,
- enfin son point de vue exceptionnel, véritable carte postale de la commune de Saint-Pabu avec ses fleurs, sa plage de sable fin et ses eaux turquoises.

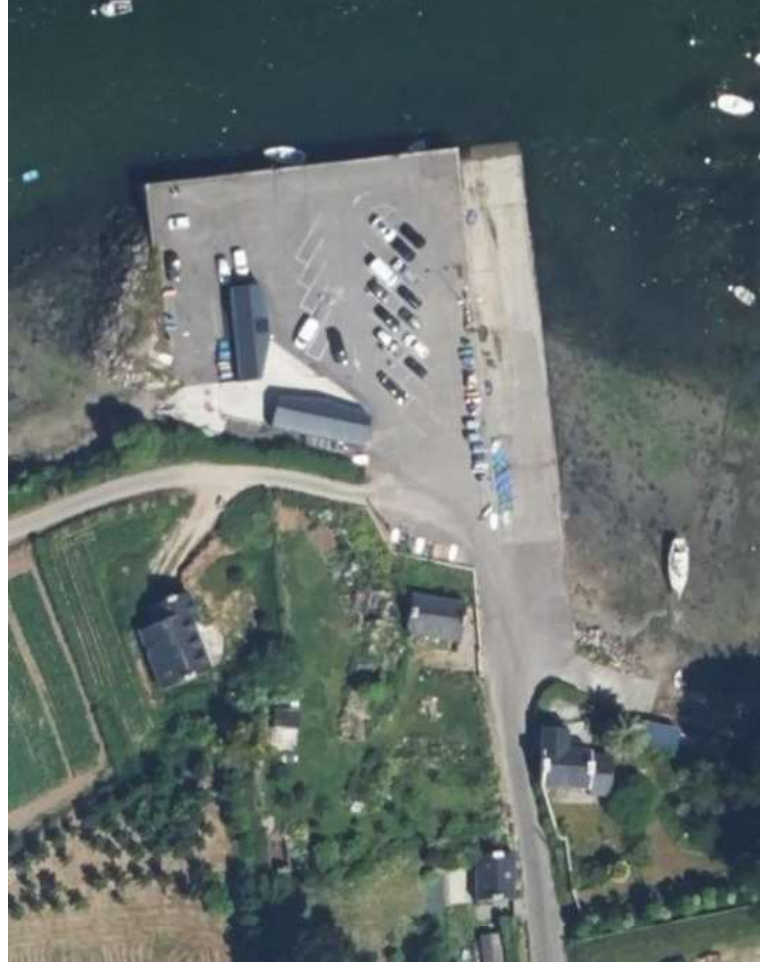


Les lavandières à Benniget vers 1915

4. Le Stellac'h et ses petites maisons anciennes

Zone d'échouage très ancienne, son nom est une évolution de *Stang* = étang, vasière et *Leac'h* = lieu.

Ce lieu est habité depuis fort longtemps puisqu'on peut lire sur le linteau de porte de la maison du bas la date de 1639. Une autre petite maison affiche 1833.



Vue aérienne du quai du Stellac'h.
Sur le terre-plein a été construit le pôle nautique



Le pôle nautique construit en 2019

À la fin des années 1970, un port (terre-plein et cale de mise à l'eau) a été construit en avancée dans l'aber pour l'extraction du sable.

Son usage professionnel s'est orienté vers les loisirs et la plaisance avec la construction d'un pôle nautique en 2019.

Le club de plongée « Korejou plongée » est installé dans ce nouveau bâtiment.

D'autres petites criques d'échouage et d'abri pour les bateaux existaient également à Ganaoc, Brenduff et Meznaot.

5. Activité de conservation, de transformation et de commercialisation des produits de la mer

1. L'ostréiculture

Un article de presse ancienne de 1905 relate le naufrage à proximité de Carantec d'un bateau chargé de moules en provenance de Saint-Pabu : aucune idée pour l'instant de qui produisait les moules à cette époque. En 1917, Anselme Berthou, originaire de Plouguin, était ostréiculteur à Saint-Pabu. La famille Hansen, originaire de Lambézellec, s'est installée plus tard entre le Stellac'h et Porz ar Vilin pour l'ostréiculture. Les descendants Hansen y élèvent toujours des moules et huîtres réputées, dans cet aber à l'eau douce et salée propice à cet élevage.

2. Les fours à goémon le long du littoral

Les fours à goémon (dont la majeure partie a disparu) sont des témoins d'une activité aujourd'hui disparue : la récolte du goémon pour la transformation en soude destinée à l'industrie.

Les algues sont récoltées à la fois pour un usage domestique, comme alimentation pour le bétail ou comme engrais dans le potager, mais également pour un usage industriel. On trouve au large, le goémon de fond, laminaires (Tali), récolte conditionnée par la marée de mai à octobre, plus près des côtes, le goémon de rive dont le goémon noir ou bezhin du (toute l'année) et le pioka qui se récolte à marée basse avec des coefficients de plus de 90 (du 15 mai au 15 octobre), sur la grève, le goémon d'épave rejeté après les tempêtes d'hiver et au mois d'avril où les champs se renouvellent.

Les algues sont ramassées sur les rives ou récoltées en pleine mer grâce à divers outils



21. - SAINT-PABU (Finistère). - Embouchure de l'Aber-Benoit

Le goémon mis en tas sur le champ où il est mis à sécher

comme des faucilles puis une guillotine. Aujourd'hui, les bateaux goémoniers sont équipés d'un scoubidou pour la récolte en mer.

Les anciens bateaux goémoniers étaient à à fond plat, permettant de glisser sur les lamineuses et s'échouaient facilement en bord de grève où des charrettes tirées par des chevaux attendaient le chargement. Une fois dans la charrette, le goémon était hors d'atteinte de la mer.

Les charrettes grimpaient alors la dune où la récolte était étalée, le temps du séchage sur un terrain impropre à la culture : ces terrains étaient appelés « sec 'hadur » qu'on pourrait traduire par lieu de séchage. Ces terrains étaient situés près de la grève et accueillait un ou plusieurs fours à goémon. Dans la toponymie, on retrouve les champs appelés *Tevenn Ganaoc*, *Tevenn Penn al Liorzou*, *Tevenn Morgant*. Seul le toponyme *Tevenn ar Reut* a perduré. Ces terrains accueillait un ou plusieurs fours à goémon où, une fois sec, le goémon était brûlé pour en extraire des pains de soude.

Les fours à goémon ont vu le jour sous le règne de Louis XIV et ont fonctionné jusqu'aux années 1950-60 pour le secteur des abers. Cinq à six tonnes de goémon frais donnent une tonne de goémon sec avec lequel on prépare environ 200 kg de soude. La soude était recherchée dans un premier temps pour la fabrication du verre. C'est d'ailleurs pour cette raison que les fours à goémon se sont multipliés en Bretagne sous Louis XIV. Vers 1830, l'iode extraite des pains de soude servira l'industrie pharmaceutique. Cependant le séchage sur la dune est aléatoire : s'il pleut trop pendant les 3 jours minimum qu'il dure, le goémon pourrit et tout est perdu. C'est pourquoi des usines intégrant le séchage se déploieront à Landéda et Portsall pour en exploiter l'abondante ressource.



Le four à goémon restauré à Korn ar Gazel, avec ses compartiments



Dallage près du four à goémon

À Saint-Pabu, peu de fours à goémon ont traversé le temps jusqu'à nous. L'association Patrimoine & Environnement a restauré un bel ouvrage dans les dunes de Korn ar Gazel.

Chose très rare, à côté des fours à goémon, on découvre aussi parfois près d'un four une sorte de dallage de gros galets arrondis qui servait à recevoir les pains de soudes brûlants pour les laisser refroidir.

L'industrie a remplacé cette activité et les fours à goémons abandonnés dans les dunes ou détruits.

3. Les viviers (disparus)

Les pêcheurs de crevettes de Tréglonou, appelés « lac'h laou », passaient dans l'aber pour aller pêcher. Ils avaient construit des viviers provisoires en osier au Passage à Saint-Pabu, où ils déposaient leur pêche et faisaient une pause avant de retourner en pêche. Ces traces de viviers éphémères ont disparu et subsistent uniquement dans la mémoire des habitants du rivage de Saint-Pabu.

Durant l'occupation allemande, les allemands avaient fait construire un vivier en contrebas de la Kommandantur (à Ganooc, rue de Benniget aujourd'hui) : les pêcheurs étaient soumis à un contrôle avant de partir en mer et devaient déposer un peu de leur pêche (poissons, crabes) dans ce vivier à leur retour de pêche.

4. Les Baochoù et les chemins de grève



Les « Baochoù Turenne », (du surnom d'un habitant du Stellac'h), visibles à marée basse, sont des amas de rochers posés en haut de grève par les paysans pour piéger les goémons grâce au flux et reflux de la marée. On pourrait traduire le mot baochoù par vasières.

Le passage répété des charrettes chargées de goémon a favorisé la création de chemins dans les hauts de grève.

Ces mêmes chemins ont été connectés avec des petits sentiers ruraux en direction des corps de fermes avoisinants.

Chaque famille avait un endroit autorisé pour y prélever le goémon.

Ces chemins sont encore visibles pour celui dont le regard est initié.



Ancien chemin de charrette à Meznaod



Chemin quasi disparu à Korn ar Gazel

5. Les pêcheries très anciennes

Les barrages de pêcheries sont des installations de pêche fixes, construites par les hommes le long de côtes à marées ou de certaines rivières. Le principe est celui d'un piège permettant de capturer les poissons à marée descendante ou dans le flux du courant.

Cette technique de pêche permet de faire l'économie de moyens nautiques puisque le ramassage des prises se fait à marée basse : les poissons sont collectés soit dans une nasse ou panier à la sortie du piège (le pertuis), soit dans la retenue d'eau du barrage, au moyen de haveneaux ou de filets.

En fonction des matériaux disponibles et de la configuration des côtes, les barrages de pêcheries sont construits en bois ou en pierre, associant parfois plusieurs matériaux pour former une sorte de « piscine », ou encore s'appuyant sur une portion de côte...



Pêcherie visible à marée basse près du rocher de Koulouarn. Source OPMC 2018

6. Activités maritimes liées à la construction, la navigation et l'avitaillement des bateaux

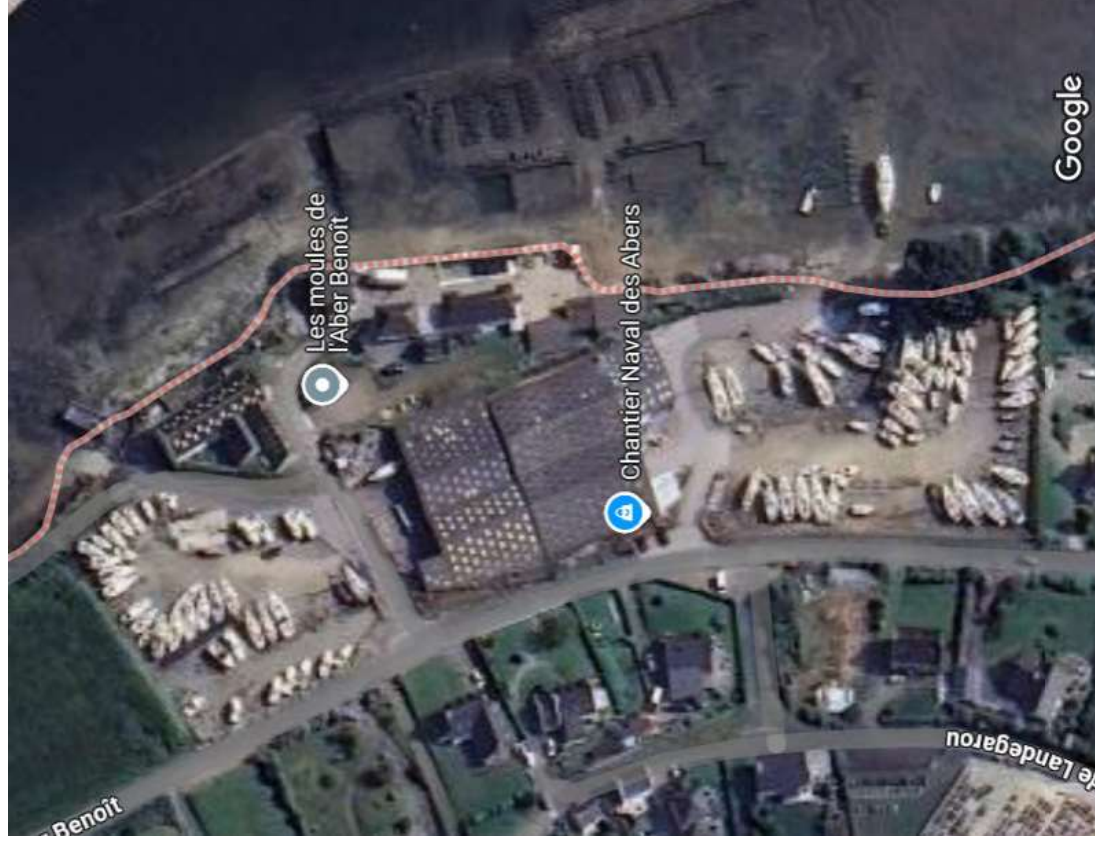
Le chantier Naval des Abers et les cotres de l'Aber

Ce chantier est dirigé par les frères Bégoc, descendants d'une longue lignée de charpentiers constructeurs de bateaux. Originaire de Lampaul-Ploudalmézeau où ils exerçaient déjà cette activité couplée au métier de charron (construction de charrette et cerclage de roues), cette famille fait perdurer cet héritage.

Outre le fait d'assurer un hivernage de bateaux, la réparation et l'entretien de bateaux, ils ont gardé le **savoir-faire de la construction des traditionnels cotres de l'Aber, dont les premiers exemplaires datent de 1930.**



Cotres de l'Aber. Source : Yacht Club des Abers



Vue aérienne (Google maps) du chantier naval des abers, à proximité des moules de l'Aber Benoît de la famille Hansen

Avant les Bégoc, d'autres lignées de charpentiers de marine se sont installées à Saint-Pabu : les Sylvestre venus de Landédà, les Cabon et les Ven venus de Plouguerneau, ou encore les Ménéc venus de Ploudalmézeau.

7. Vie des populations littorales

Maisons et quartiers de pêcheurs et goémoniers

La commune de Saint-Pabu avait traditionnellement une population maritime sur sa partie est et une population paysanne sur sa partie ouest. De nombreux hameaux et quartiers ont gardé une physionomie typique de ses anciens habitants pêcheurs et goémoniers, à savoir des petites maisons mitoyennes dans des petites ruelles.

On retrouve ces types d'habitats à Kervasdoue, Benniget, Penn al Liorzou pour les pêcheurs et des hameaux où les anciens bâtiments de ferme des goémoniers cultivateurs sont imbriqués les uns dans les autres, comme à Brenduff.



Habitat typique hérité des familles de pêcheurs à Kervasdoue



Exemple de 2 fermes imbriquées à Brenduff

8. Activité balnéaire de loisirs et de santé

1. Le quartier de villégiature de Kervigorn

Le quartier de villégiature de Kervigorn, situé sur l'ancien site de surveillance des côtes, a été développé par des familles de la grande bourgeoisie brestoïse attirée par la vue sur l'embouchure de l'Aber Benoît à cet endroit et les belles plages de sables fins de Benniget et de Korn ar Gazel, dès le début du XXème siècle.

En rachetant des terrains agricoles souvent sableux et impropre à la culture aux fermes des alentours, ces familles ont érigé de petites maisons sur cette pointe exposée aux vents de nord.

Certaines construites en surplomb de la falaise disposent d'un accès privé à la grève. D'autres plus en retrait sur le coteau, sont associées à un jardin verdoyant.

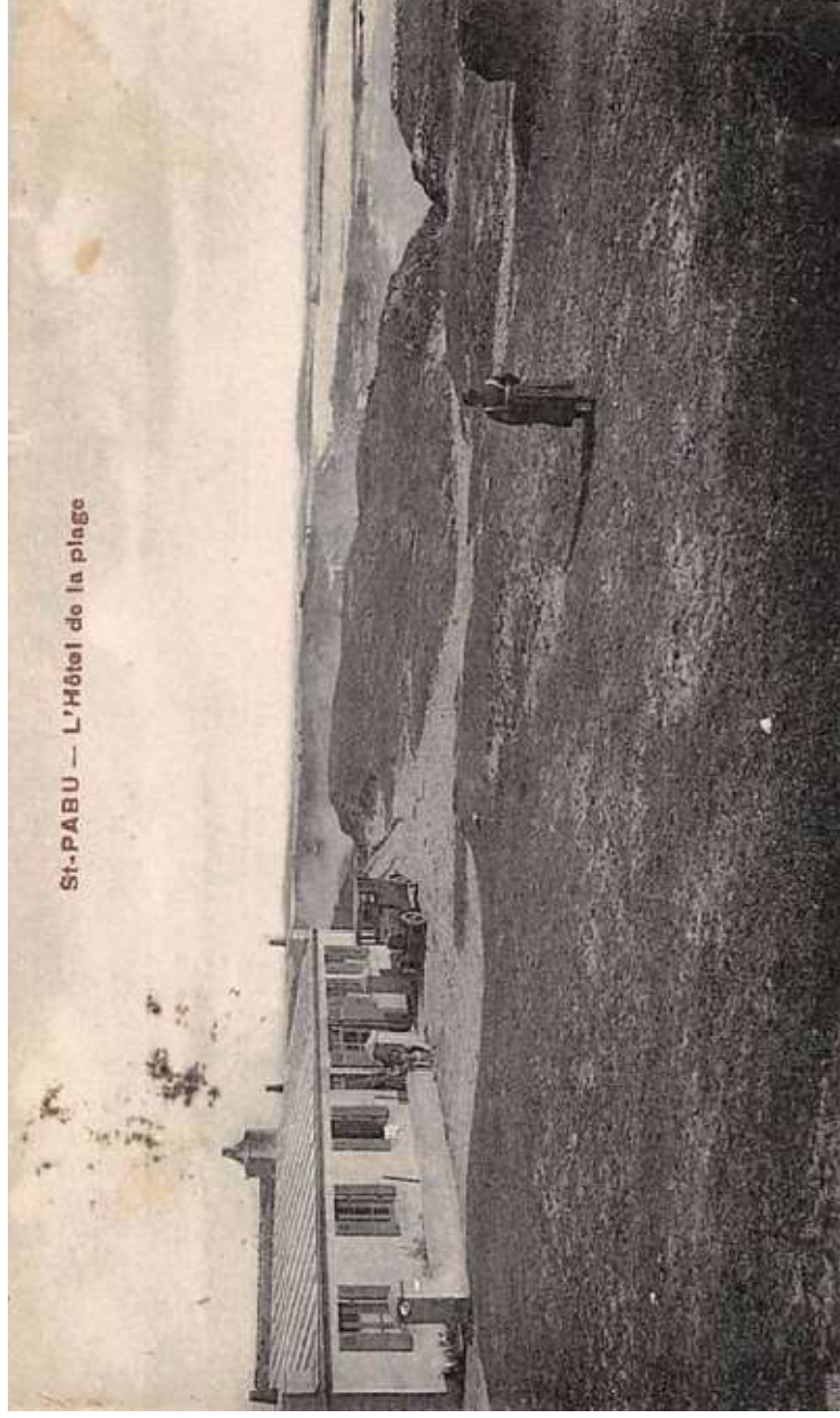


Les maisons de la Pointe de Kervigorn vues de l'aber

2. Les anciens hôtels

Dès les années 1920-1930, pour pouvoir accueillir les estivants, quelques habitants de la commune ont ouvert leur maison à la locations des touristes.

On trouvait par exemple un hôtel à Korn ar Gazel (Hôtel de la plage), un hôtel en haut de la montée de Kervigorn (Hôtel de la mer), un autre hôtel à la pointe de Kervigorn (Hôtel des pins).



L'hôtel de la plage à Korn ar Gazel

3. Les dunes sites Natura 2000

Le massif dunaire de Saint-Pabu et les îlots de Trevoc'h sont Natura 2000.

La diversité des espèces et des habitats naturels interdit une politique générale qui oublie le terrain. De même, une carte ne fait pas le territoire.

Les sites Natura 2000 sont donc gérés par les acteurs de terrain :

- collectivités territoriales, associations locales, habitants, usagers, entreprises,
- en fonction de problématiques particulières.

Telle zone est inondable ? Telle autre abrite des oiseaux dans leur migration ?

Forts d'une connaissance concrète et bien souvent ancestrale d'un territoire, les acteurs locaux dessinent l'avenir de leur site Natura 2000 où l'homme et la nature s'acceptent et s'enrichissent mutuellement.

C'est véritablement un nouveau rapport à l'environnement que propose Natura 2000.



Les zones Natura 2000. Source : commune de Saint-Pabu

4. Les circuits de randonnées

De nombreux circuits permettent de découvrir le patrimoine de Saint-Pabu.

Le GR34, calqué sur l'ancien chemin des douaniers, est le plus emblématique

La Rand'Abers 7 permet de visiter les éléments du patrimoine et le bord de mer à vélo

D'autres circuits élaborés par les associations locales offrent la possibilité de découvrir des points de vue et des éléments du patrimoine : ce sont les circuits jaunes, verts et roses, qui s'étalent sur 5 à 7km.

Un circuit des lavoirs élaboré par l'association Patrimoine & Environnement permet de découvrir des éléments (lavoirs, puits, menhir) qu'ils entretiennent régulièrement.

La commune est pourvue d'un très grand nombre de bunkers de la Seconde Guerre Mondiale : un particulier passionné a réalisé un circuit de découverte des bunkers de la communes.

5. Les plages et le camping de l'Aber Benoît

Le long du littoral de la commune, de nombreuses plages de sable fin blanc offrent la possibilité aux usagers et visiteurs de profiter de ces lieux.



La grande plage propice aux promeneurs, joggers, chars à voile...

Si les plages de Ganaoc et Benniget sont de taille modeste mais ont l'avantage d'être des petites criques abritées des vents, les plages de Korn ar Gazel et d'Erleac'h qui entourent le camping de l'Aber Benoît offrent de plus grands espaces propices aux activités sportives. La grande plage entre Erleac'h se prolonge à perte de vue sur la commune de Lampaul-Ploudalmézeau et est le lieu d'activités de char à voile et autres sports nautiques (kite par exemple).

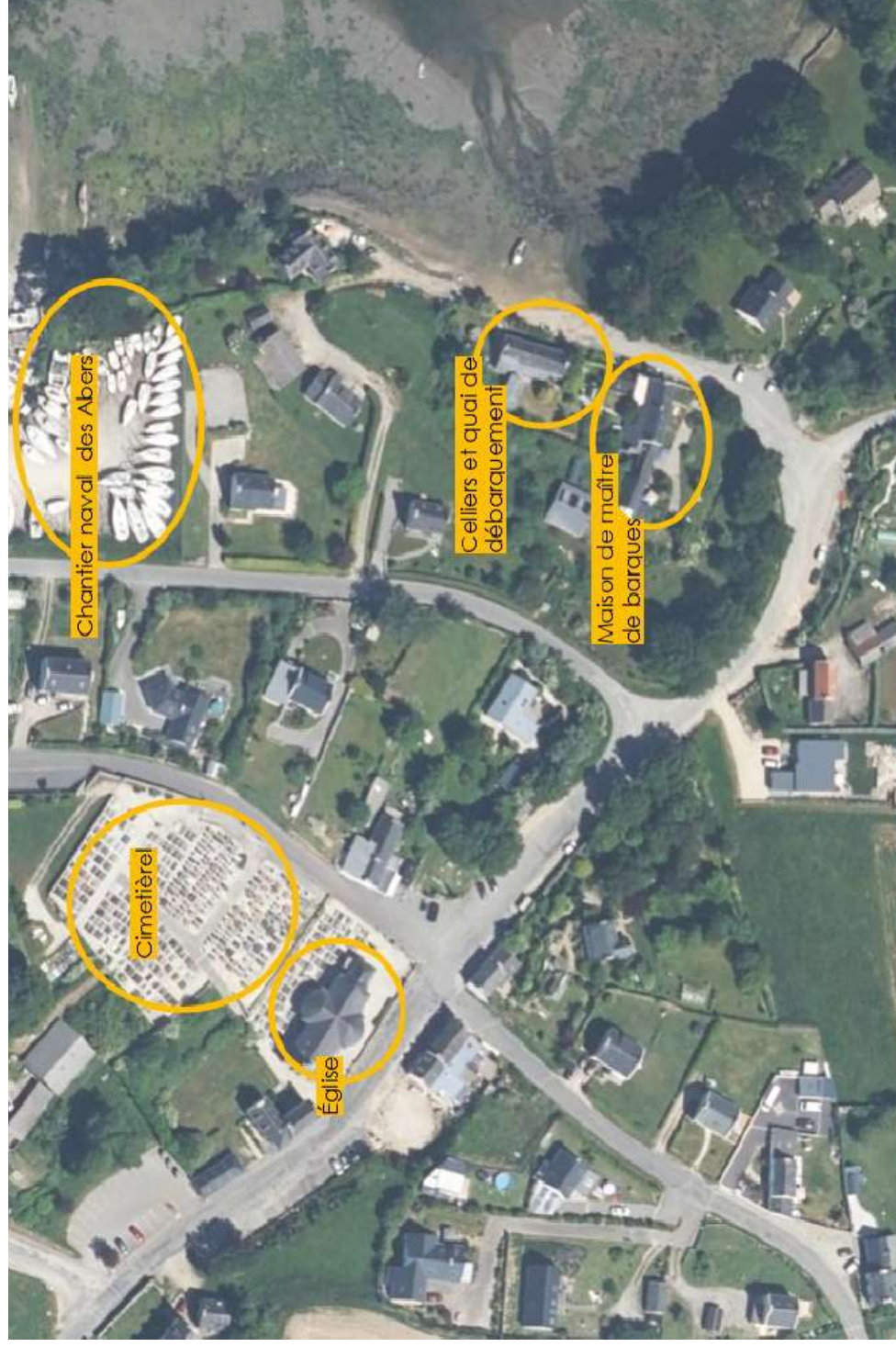
Le camping de l'Aber Benoît, au départ géré par la commune est aujourd'hui géré en délégation de service public (DSP) depuis 2016.



Le camping est idéalement situé pour les estivants qui peuvent profiter des plages et activités, notamment à la Maison des Abers très proche

9. Pratique religieuse, légendes et mémoriel

Sur le territoire de la commune de Saint-Pabu, si on trouve de nombreuses croix sur tout le territoire de la commune, on n'y trouve aucune chapelle : seule une église entourée d'un cimetière témoigne d'une pratique religieuse et mémorielle



Les principaux éléments patrimoniaux « maritimes » dans le secteur du bourg côtier

1. L'Église Saint-Tugdual

Abrité des vents dans une étroite vallée naturelle, cerné de près de lieux-dits, le bourg a toujours été de taille modeste en constructions et habitants.

Dans cette vallée, des ruisseaux s'écoulent à partir du Reut, passant par les lieux-dits Penn ar Prat, Toulran, Prat an Dour, Dourbian, Poullopury, pour se déverser dans l'aber à Porz ar Vilin, autant de noms évoquant la présence de l'eau. Il est vrai que le tiers des eaux pluviales tombant sur la commune coulent dans cette vallée. Édifiée en 1767-1768 en lieu et place d'une ancienne chapelle, l'église est dédiée à Saint-Tugdual, disciple de Saint-Maudez (nom de la fontaine et du lavoir présents plus à l'ouest de l'église), l'un des 7 saints fondateurs de la Bretagne.

C'est un édifice en forme de croix latine, de style et de facture classiques. Les volumes actuels de l'église sont quasiment identiques à ceux de la construction du XVIII^{ème} siècle. Des éléments du décor intérieur, en particulier certaines boiseries et des statues, sont ceux de l'origine.



L'église Saint-Tugdual avant sa restauration, et son cimetière

Le chœur lambrissé, inscrit à l'Inventaire supplémentaire des objets mobiliers classés en avril 1989, comporte quelques éléments datant de la construction de l'église et d'autres plus récents du début du XIX^{ème} siècle. Les vitraux de l'atelier Lobin datent de 1885. La sacristie a conservé son mobilier d'origine.

Même si elle n'est pas classée en tant que monument historique, elle présente un intérêt patrimonial complété par son cimetière marin situé en bordure de l'aber, ce qui est assez rare pour mériter une attention particulière.

La charpente à l'origine « à la Mansard » présentait des depuis des décennies des signes d'affaissement dans le transept. En 2018, une étude diagnostic mit le doigt sur des pathologies lourdes et proposa un échelonnement des travaux à prévoir. De 2022 à 2024, des travaux urgents et importants consistant en le remplacement de la toiture, charpente, renforcement des arases des murs ont été réalisés pour sauver cet édifice de l'effondrement.

Durant ces travaux, un **ex-voto** a été mis en évidence dans le grenier de la sacristie, sur un mur de chaux, derrière un placard démonté lors des travaux : dessiné rudimentairement sur ce mur, un bateau avec de nombreuses voiles est représenté.



L'ex-voto découvert durant les travaux de restauration de l'église, dessiné sur le mur de chaux du grenier de la sacristie

2. Le cimetière de marins avec vue sur l'aber

À l'origine, le cimetière était autour de l'église : la population maritime côté nord et la population rurale côté sud, comme leur place dans l'église : les paysans côté sud et les pêcheurs/goémoniers côté nord du transept. En 1935, le cimetière a été agrandi vers le nord en hauteur, en partie à cause d'un problème récurrent d'eau dans la partie sud du cimetière qui compliquait les inhumations. Le cimetière n'a cessé de s'agrandir vers le nord, pour finir par avoir une vue remarquable sur l'Aber Benoît.

Les noms sur le Monument aux Morts qui jouxte l'église sont pour moitié des inscrits maritimes, témoignage de l'importance des gens de mer dans cette population.

10. Activités scientifiques et muséales

1. La Maison des Abers -Ti an Aberioù

C'est une ancienne ferme communale construite en 1881 par la commune et louée à des fermiers, puis à des particuliers.

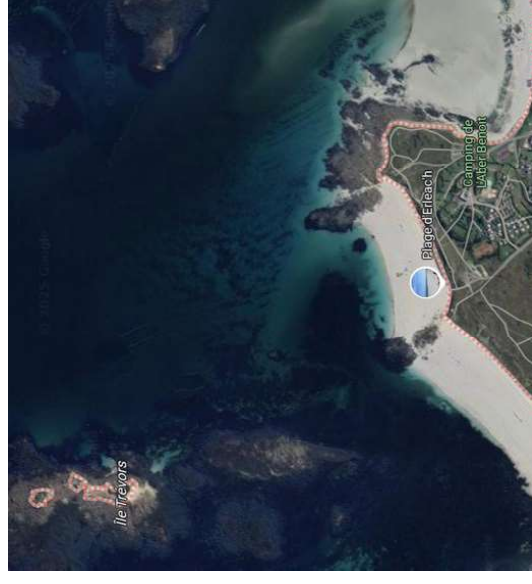
Elle a été aménagée et agrandie par la municipalité en 2010 en espace muséographique dédié à la découverte des 3 abers. Idéalement située à l'entrée de l'Aber Benoît, en bordure du GR34, la Maison des Abers est un lieu d'exposition et d'animation.

Née d'une initiative communale accompagnée par l'Agence de Développement du Pays des Abers, elle a été ouverte en juillet 2010. Gérée par une association locale du même nom que la structure, la Maison des Abers est dédiée à la découverte des trois abers (Aber Wrac'h, Aber Benoît et Aber Ildut). Elle offre en saison un large programme d'activités en lien avec la nature et le littoral et des animations ayant pour fil conducteur l'éducation à l'environnement.



2. la réserve ornithologique des îles Trevoc'h

Autrefois propriété des familles Déniel et Bégoc de Kermerien qui y récoltaient du goémon, ces îlots ont été achetés par le conservatoire du littoral : une population importante de sternes de Dougall prospère que se site ornithologique remarquable.



Les îles Trevoc'h/Trevors se situent à un mille de Korn ar Gazel. Image Google maps

3. Le projet « Port d'Intérêt Patrimonial » de Saint-Pabu

1. Actions déjà engagées et menées

- Fêtes maritimes et régates annuelles héritage des régates qui existent depuis le XIXe siècle
- Noms des lieux-dits et des nouvelles rues spécifiquement choisis d'après les noms des roches et îlots et les noms des champs retrouvés dans le cadastre napoléonien de 1842)
- Entretien du petit patrimoine (lavoirs, puits) par l'association Patrimoine & Environnement depuis 2000
- Livre « Les Saint-Pabusiens dans le XXème siècle » de Emmanuel Laot en 2000
- Adhésion de la commune à la charte Ya d'ar brezhoneg en 2006
- Ouverture en 2010 de la Maison des Abers – Ti an Aberioù, centre d'interprétation muséographique des abers
- Plan patrimonial recensant les éléments de petit et grand patrimoine existants et disparus réalisé par Guy Dantec en 2012
- Exposition estivale annuelle sur le circuit du GR 34 depuis 2016
- Livre « Le camp » sur l'occupation allemande rédigé par Bernard Paul en 2016
- Livre « Les bunkers de Saint-Pabu » sur la station radar durant l'occupation allemande de Serge Colliou en 2017
- Livre « Saint-Pabu dans la Grande Guerre » sur les 424 soldats et marins de Saint-Pabu, de Armelle Jaouen, Anthony Amil, Mimi Morvan (asso @ta) en 2019
- Construction du Pôle nautique au Stellac'h en 2019
- Uniformisation des noms de rues et lieux-dits avec les usages du breton local, avec un groupe de travail élus-habitants en 2019
- Exposition permanente au bourg sur l'histoire et les étapes de la naissance de Saint-Pabu et la place de l'église dans ce processus
- Restauration de l'église achevée (travaux de 2022 à début 2025)

2. Actions à mener dans le projet PIP pour les cinq années à venir

1. économique (développement de nouvelles activités à partir du maritime, soutien du tourisme...) :

- Réalisation du **ponton au Stellac'h** et des aménagements annexes en s'appuyant sur l'étude Nautisme réalisée par la CCPA en 2024
- Remise en activité du **bac du Passage** à la saison estivale
- Poursuite du développement des **mobilités douces**, schéma directeur vélos/piétons

2. urbanistique, architecturale et paysagère (restauration du bâti, des façades, de la voirie, réhabilitation de friches portuaires en lien avec le bâti industriel hérité...) :

- **Aménagement du bas de la rue du Bourg pour valoriser l'église et le site de Porz ar Vilin** : ce projet porte de gros enjeux : gestion des eaux pluviales (le tiers des eaux qui tombent sur la commune transitent par cette voie), ouverture des ruisseaux, sécurité des usagers, mobilités, biodiversité
- Poursuite de la **végétalisation du cimetière marin** dans l'optique d'apporter de la biodiversité dans ce lieu (plantes mellifères...) de la préservation de la qualité des eaux se déversant dans l'aber
- **Aménagement du site de Korn ar Gazel** : parcours de santé, aire de camping-cars, axes de circulation entre la Maison des Abers, la route touristique et les plages en s'appuyant sur l'étude réalisée par le CAUE
- **Aménagements paysagers** en adéquation avec l'historique des lieux et du patrimoine, privilégiant une végétation locale
- **Recensement, identification et classification du bâti ancien existant** pour préserver son identité, ou son existence passée si une réhabilitation est impossible
- **Conseils et orientation des particuliers** via le CAUE et la Fondation du patrimoine pour encourager les particuliers à restaurer leurs biens dans le respect du bâti
- **Collecte des pierres de démolitions** pour faire une réserve pour d'autres rénovations
- **Révision du prochain PLUi** pour être en conformité avec la charte PIP

3. sociale et sociétale (requalification et amélioration du cadre de vie, création de références communes aux différentes populations – anciennes ou nouvelles – habitent ou fréquentent le lieu, organisation d'événements festifs liés au maritime) :

- **Mise en place des journées citoyennes**, et de chantiers participatifs, outils de lien social, pour l'entretien des espaces communs de la commune
- **Collaboration avec les associations de restauration du bâti** (sur l'exemple des ouvriers de paix à Lanildut qui aide les habitants, avec des jeunes de la commune, à reconstruire de vieux murs de pierre à l'ancienne)
- **Travail collaboratif avec associations et habitants** : intégration au COPIL qui sera associé et/ou participera à la mise en œuvre des projets PIP

4. scientifique et pédagogique à l'adresse plus particulièrement des jeunes scolaires ou autres publics : fidèles au lieu, touristes... Afin d'accroître et de diffuser les connaissances :

- **Mener à bien la refonte de la Maison des Abers** – Ti an Aberioù en l'inscrivant dans un projet de territoire.

5. historique et mémorielles du lieu (musée, centre d'interprétation, expositions...) :

- Soutenir les actions culturelles permettant d'animer et **faire connaître l'histoire de l'église** restaurée dans le Bourg côtier
- **Mettre en valeur le mur de soutènement du cimetière** en l'utilisant comme support d'expositions ou en réalisant une fresque historique et mémorielle : processions en costumes anciens, paysage de bateaux anciens à Porz ar Vilih...) pour affirmer la particularité de ce bourg côtier
- Faire réaliser une étude pour classer les **cotres de l'Aber Benoît**
- Mettre en valeur le site et l'histoire de « **Feunteun Benniget** », qui a donné son nom à l'Aber Benoît

6. médiatique : production de documents de médiation culturelle (films, interviews, témoignages...) :

- **Éditer un livre sur la toponymie** (terre et mer) avec les associations locales et les habitants, recueillir la mémoire des anciens
- Encourager, aider, collaborer avec les associations et initiatives locales dans la **poursuite des expositions sur l'histoire locale**
- Poursuivre la mise en place d'une **signalétique historique des lieux**
- Donner toute sa place du **breton** dans l'héritage
- Poursuivre la **mise en place de balades patrimoniales** commentées, sur papier et applis, sur tout le territoire de la commune, pour bien monter le lien inextricable terre-mer

Conclusion

Notre projet de territoire : « Faire du patrimoine maritime un bien commun pour affirmer les qualités du territoire des Abers (Landéda-Saint-Pabu) et poser les bases d'un bien-vivre ensemble. »

En candidatant pour le label « Port d'intérêt Patrimonial », l'équipe municipale de Saint-Pabu souhaite mettre en œuvre trois principes concrets à la base de la politique patrimoniale :

1. Veiller à ce qu'une protection réglementaire dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal soit attribuée aux éléments bâtis maritimes présentant un intérêt patrimonial pour qu'ils continuent à être source d'attractivité et d'inspiration. Et parce qu'ils constituent les repères identitaires les plus immédiats dans l'espace public. Rappelons que **ce qui n'est pas nommé et décrit précisément, ne peut être protégé.**

2. Sensibiliser le plus grand nombre et éduquer, à l'environnement patrimonial maritime afin de responsabiliser tout un chacun vis-à-vis de **ce patrimoine susceptible d'être transmis aux générations futures.**

Une ferveur patrimoniale existe depuis longtemps sur cette commune. De nombreuses personnalités locales et des chercheurs ont écrit sur l'histoire de Saint-Pabu et de ces environs. L'ensemble de ces travaux et actions ont permis de faire émerger une conscience collective sur des connaissances historiques souvent vastes et morcelées.

Mais aucune démarche permettant de définir les éléments bâtis présentant un intérêt patrimonial maritime à l'échelle de Saint-Pabu n'avait été engagée jusqu'ici. Et c'est un des objectifs de cette démarche.

3. Engager des projets de réaménagement et de valorisation des sites portuaires du Passage, du Stellac'h et de Porz ar Vilin pour **accompagner l'évolution des identités sur des bases maritimes.**

